

Le 30 juillet 1666, Louis XIV publia également une loi contre les blasphémateurs. Tous ceux qui étaient convaincus d'avoir blasphémé le nom de Dieu, de la très sainte Vierge ou des Saints étaient condamnés à une amende pécuniaire qui allait chaque fois en augmentant. La cinquième fois, le coupable était mis au pilori, depuis huit heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi. Le pilori était l'exposition publique. A la sixième infraction, on lui brûlait la lèvre supérieure sur l'échafaud : et à la septième la lèvre inférieure. Si enfin, il ne s'amendait pas, on lui coupait la langue, afin de le mettre dans l'impossibilité de retomber dans un crime aussi détestable.

On trouvera que ces châtimens ne sont pas conformes aux mœurs de notre époque. Mais si les rois n'ont plus de trônes, si les méchants n'ont plus de frein, si l'Europe a été couverte de sang et de ruines, n'est-ce pas parce qu'on a laissé proférer et imprimer toutes sortes de blasphèmes contre Dieu et la religion ?

Le frère doit corriger son frère.

En Hollande, on a combattu si activement le blasphème qu'il a presque entièrement disparu de ce pays. . . Nous avons pris à la Hollande ses juges de paix ; ne pourrions-nous pas lui emprunter le secret d'extirper l'horrible chancre qui nous dévore ?

Voici donc comment les Hollandais sont parvenus à une si heureuse réforme : Depuis les salons de la haute société jusqu'à la basse-cour des plus humbles fermiers et jusqu'à l'atelier le plus modeste, nulle part les blasphémateurs n'étaient admis. Dès qu'on entendait un blasphème, si on ne pouvait punir le blasphémateur, on s'éloignait de lui.

Souvent une sage correction vaut mieux qu'une sévère punition.

Un jeune homme d'un caractère doux et de manières affables voyageait, il y a quelques années, dans une diligence. Il était entré de bonne heure dans la carrière des armes, et tout son entretien annonçait qu'il avait reçu une bonne éducation. Mais il avait un défaut bien commun et trop absurde cependant pour être excusé par des hommes de bon sens : il ne pouvait prononcer une phrase sans jurer.

Pendant que l'on changeait de chevaux, un voyageur qui était assis auprès de lui, le prit par le bras et le pria de vouloir bien faire avec lui une courte promenade. Quand ils furent assez éloignés pour n'être pas entendus, le voyageur lui dit :